



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Exposition estivale 2013 au Château des Rohan, choix du prestataire de service

DEL-2012-128

Numéro de la délibération : 2012/128

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2012

Date de convocation du conseil : 29/11/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL..

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Exposition estivale 2013 au Château des Rohan, choix du prestataire de service

Rapport de Christophe MARCHAND

La ville a lancé une consultation pour la création et la réalisation d'une exposition au Château des Rohan, qui sera présentée pendant l'été 2013 et dont le thème sera « *Le Costume breton* ».

Les critères suivants : prix – qualité du projet proposé et originalité de la scénographie – références – ont été retenus pour procéder à la sélection des offres.

La commission propose de retenir le projet présenté par la SAS Teamlinks de Paris et l'agence Rodhamine de Morlaix.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant au dossier
- pour une inscription budgétaire de 70 000 € TTC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**